

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois et le trente juin à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal, légalement convoqués le vingt-trois conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire, dans la salle des fêtes Bernard Martin située rue Jean Jaurès à Garennes sur Eure.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-Pierre GATINE, Maire, Monsieur Daniel DOUARD, 1^{er} adjoint, Mme Martine LEPETIT, 2^{ème} adjointe, M. Thierry MARTIN, 3^{ème} adjoint, M. Jean-François BOURGOIN, Mme Jeanine SOLLIER-CANTAIS, M. Gilbert LETENNEUR, Mme Catherine BARBEY-LECOMTE, Mme Sophie LECOINTRE, M. Arnaud BABY, Mme Nadine PAUL, M. Gilbert GENESTE, Mme Corinne DUROVRAY-MOLINA, M. Franck FERREIRA, M. Jocelyn CHARRON, Mme Estelle THURET-LE FLOCH, M. Guillaume DOUARD conseillers municipaux.

ABSENTES EXCUSÉES ET AYANT DONNÉES PROCURATIONS :

Mme Kendy SAUTRON à M. Jean-François BOURGOIN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Martine LEPETIT.

FONCTION PUBLIQUE

- ✚ **Délibération n° 2023-22 :** Proposition de fixer des ratios pour les avancements de grade
Vote à l'unanimité

FINANCES LOCALES

- ✚ **Délibération n° 2023-23 :** Décision modificative n° 1 de l'année 2023 portant sur la régularisation d'écritures comptables
Vote à l'unanimité
- ✚ **Délibération n° 2023-24 :** Participation financière à verser au syndicat de gestion du gymnase de Saint André de l'Eure pour des élèves domiciliés sur la commune et qui fréquentant cette structure – année scolaire 2022/2023 : 150 €
Vote à l'unanimité
- ✚ **Délibération n° 2023-25 :** Participation scolaire à réclamer aux communes dont les élèves sont scolarisés à Garennes – année scolaire 2022/2023 : 700 € pour les élèves en élémentaire et 1 600 € pour les élèves en maternelle
Vote à l'unanimité
- ✚ **Délibération n° 2023-26 :** Prix du repas de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2023/2024 : Prix du repas enfant : 4,20 € TTC - Prix du repas adulte : 4,45 € TTC
Vote 14 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Mme Nadine PAUL, Mme Sophie LECOINTRE, Mme Corinne DUROVRAY-MOLINA, M. Gilbert GENESTE)
- ✚ **Délibération n° 2023-27 :** Reprise sur le budget communal du solde créditeur du Comité des Fêtes suite à sa dissolution : 2 758,34 €
Vote à l'unanimité

✚ **Délibération n° 2023-28** : Demande de fonds de concours auprès de l'agglomération EVREUX PORTES DE NORMANDIE pour l'acquisition d'un adoucisseur pour la salle des fêtes et pour le changement de portes et de volets roulants aux écoles
Vote à l'unanimité

✚ **Délibération n° 2023-29** : Attribution de subvention année 2023
Les mathl'eau du désert : 500 €
Val 'Eure verte : 100 €
Vote à l'unanimité

✚ **Délibération n° 2023-30** : Versement d'une contribution au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) pour venir en aide à la population d'Ukraine : 1000 €
Vote à l'unanimité

✚ **Délibération n° 2023-31** : Mise en conformité RGPD : convention de mise en œuvre d'un service commun avec l'agglomération EVREUX PORTES DE NORMANDIE
Vote à l'unanimité

✚ **Délibération n° 2023-32** : Proposition d'un règlement intérieur de la restauration scolaire applicable au 1^{er} septembre 2023
Vote à l'unanimité

✚ **Délibération n° 2023-33** : Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2024
BOCQUET Bruno né le 14/09/1966
GODOU Françoise née le 16/07/1949
MONTEIL Julien né le 19/06/1999
ODIC Brivael née le 08/09/1976
LAUMAIN Isabelle née le 24/11/1960
RAYOT Sébastien né le 28/04/1980

Le secrétaire de séance,
Mme Martine LEPETIT



Le Maire,
Jean-Pierre GATINE



Date d'affichage : 13/07/2023

Date de publication sur le site internet de la commune : 13/07/2023